

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2015

Sous la présidence de Madame PASQUIER Corinne, Maire.

Etaient présents : Messieurs BERNARD Jean-Claude, FOUQUEAU Etienne, VANNUCCHI Guy, VERY Emmanuel. Mesdames BOUILLOT Françoise, CHARLES Chantal, ECKHOUT-VINTRAS Monique, MARTIN Aurore, PONTADIT Catherine.

Etaient absents excusés : Monsieur CONSTAN Alain ayant donné pouvoir à Madame PONTADIT Catherine. Monsieur CAMPENON Joël ayant donné pouvoir à Monsieur BERNARD Jean-Claude. Madame PERRIN Marie-Ange ayant donné pouvoir à Madame MARTIN Aurore. Madame FAYET Sylvie.

Secrétaire de séance : Monsieur VERY Emmanuel.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Février 2015

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Février 2015, à l'unanimité.

Madame le Maire rappelle que toutes les propositions faites lors de cette réunion du Conseil Municipal font suite à 3 réunions de travail avec les membres de la Commission « Finances » et à 2 réunions avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

2) Vote des comptes de gestion 2014 : budgets Commune et Assainissement

Madame le Maire rappelle que les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils doivent être votés préalablement aux comptes administratifs. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur Madame BERTIN Véronique (01/01/2014 à 31/12/2014) accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recette émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Statuant

- 1) sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2014 au 31 Décembre 2014, y compris celles relatives à une journée complémentaire ;
- 2) sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 votes pour et 1 abstention,

Approuve les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2014. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3) Vote des comptes administratifs 2014 : budgets Commune, Assainissement et Eau (11 votes pour et 1 abstention)

a) Budget Commune

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	17 150,50 €			27 604,52 €	17 150,50 €	27 604,52 €
Opérations de l'exercice	110 001,51 €	198 388,23 €	507 732,03 €	539 565,06 €	617 733,54 €	737 953,29 €
TOTAUX	127 152,01 €	198 388,23 €	507 732,03 €	567 169,58 €	634 884,04 €	765 557,81 €
Résultats de clôture		71 236,22 €		59 437,55 €		130 673,77 €
Restes à réaliser	21 000,00 €				21 000,00 €	
TOTAUX CUMULES	21 000,00 €	71 236,22 €		59 437,55 €	21 000,00 €	130 673,77 €
TOTAUX DEFINITIFS		50 236,22 €		59 437,55 €		109 673,77 €

b) Budget Assainissement

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		8 291,51 €		16 154,16 €		24 445,67 €
Opérations de l'exercice	58 503,09 €	54 032,44 €	78 056,35 €	76 020,09 €	136 559,44 €	130 052,53 €
TOTAUX	58 503,09 €	62 323,95 €	78 056,35 €	92 174,25 €	136 559,44 €	154 498,20 €
Résultats de clôture		3 820,86 €		14 117,90 €		17 938,76 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		3 820,86 €		14 117,90 €		17 938,76 €
TOTAUX DEFINITIFS		3 820,86 €		14 117,90 €*		17 938,76 €

* L'excédent de fonctionnement (14 117,90 €) est dû en grande partie au fait que nous avons 12 900 € en attente de paiement au titre de la redevance de modernisation réseaux que la Commune a perçue sur les factures d'assainissement pour les années 2012 et 2013 (non réclamée à ce jour par l'Agence de l'Eau).

4) Affectation des résultats : Budgets Commune et Assainissement

a) Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 votes pour et 1 abstention,

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 59 437,55 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit :

Résultat de l'exercice	31 833,03 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif)	27 604,52 €
Résultat à affecter	59 437,55 €
Solde d'exécution d'investissement (ligne 001 excédent/déficit de financement)	71 236,22 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 21 000,00 €
Excédent total de financement	50 236,22 €
Affectation réserve R1068 en investissement	37 000,00 €
Report en fonctionnement R002	22 437,55 €

b) Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 votes pour et 1 abstention,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 14 117,90 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit :

Résultat de l'exercice	- 2 036,26 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif)	16 154,16 €
Résultat à affecter	14 117,90 €
Solde d'exécution d'investissement (ligne 001 excédent/déficit de financement)	3 820,86 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Excédent total de financement	3 820,86 €
Affectation réserve R1068 en investissement	
Report en fonctionnement R002	14 117,90 €

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

5) Vote du Budget Primitif Assainissement 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, 12 votes pour et 1 abstention, le budget proposé qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation (vote par chapitre) : **90 963,90 €**
Section d'investissement (vote par opération) : **127 854,86 €**

6) Vote des 4 taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (11 votes pour une augmentation de 3%, 1 vote contre et 1 abstention),

DÉCIDE d'augmenter de 3% les taux pour les taxes d'habitation et foncière (bâti), la taxe foncière (non bâti) et la CFE pour l'année 2015, qui seront les suivants :

	Base 2015	Taux 2015	Produit fiscal 2015
Taxe habitation	758 100	19.08	144 645
Taxe Foncière	463 800	19.82	91 925
Foncier non bâti	69 100	45.60	31 510
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	57 600	21.23	12 228
Total			280 308

7) Vote du Budget Primitif Commune 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, 12 votes pour et 1 abstention, le budget proposé qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement (vote par chapitre) : **560 401,55 €**
Section d'investissement (vote par opération) : **302 714,22 €**

8) SIVOS du Nord-Est Gâtinais : Modification des articles 2 et 11 des statuts

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire que le SIVOS récupère la compétence périscolaire pour prétendre aux aides de la C.A.F.

Pour se faire, il convient de modifier l'article 11 des statuts du syndicat.

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2015

Après avoir donné lecture de l'article 11 en vigueur, à savoir :

« L'activité du syndicat pourra être étendue en cas de besoin à d'autres vocations de caractère scolaire sur délibération du comité syndical et après consultation de chaque conseil municipal concerné »

Le président propose la nouvelle rédaction :

« L'activité du syndicat pourra être étendue en cas de besoin à d'autres vocations de caractère scolaire et accueil de loisirs périscolaire sur délibération du comité syndical et après consultation de chaque conseil municipal concerné »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, 12 votes pour et 1 abstention, la nouvelle rédaction de l'article 11 en ses termes :

« L'activité du syndicat pourra être étendue en cas de besoin à d'autres vocations de caractère scolaire et accueil de loisirs périscolaire sur délibération du comité syndical et après consultation de chaque conseil municipal concerné »

Madame le Maire donne également lecture de l'article 2 des statuts et demande à ce que la modification suivante soit apportée :

Article 2 : *« le syndicat a pour objet le fonctionnement du regroupement pédagogique entre quatre communes et le maintien d'une classe au moins par village ».*

Article 2 modifié : *« le syndicat a pour objet le fonctionnement du regroupement pédagogique entre six communes et le maintien d'une classe au moins par village ».*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, 12 votes pour et 1 abstention, la nouvelle rédaction de l'article 2 en ses termes :

« le syndicat a pour objet le fonctionnement du regroupement pédagogique entre six communes et le maintien d'une classe au moins par village ».

9) Informations du Maire

- a) Une enquête statistique de l'INSEE sur la formation et la qualification professionnelle aura lieu à Villethierry entre Avril et Octobre 2015.
- b) Une enquête statistique de l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité a lieu à Villethierry depuis le 30 Mars et jusqu'au 15 Juillet 2015.
- c) L'ouverture du dépôt de pain et de l'épicerie dans le bourg est prévue mi-mai.
- d) Lecture d'un mail d'une infirmière qui aimerait s'installer et voudrait louer un local sur Villethierry.

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

- e) Demande de stationnement d'un camion ambulant de type « snack-kébab-hamburgers-crêpes salées et sucrées ». Au vue des expériences précédentes, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette demande.

10) Questions diverses

- a) **Monsieur BERNARD Jean-Claude** informe que les têtes de buses du nouveau busage effectué par une entreprise sur le hameau de « Chaumasson » sont trop près de la route et pose un problème de sécurité. De ce fait, l'entreprise ayant effectué ces travaux a été contacté afin de faire le nécessaire. Dans cette attente et au vue du caractère dangereux que cela représente, le site a été balisé par les employés communaux.
- b) **Madame MARTIN Aurore** demande quelle somme peut-on consacrer à l'achat des illuminations de Noël (afin de pouvoir effectuer des demandes de devis). Le Conseil Municipal décide de prévoir un budget de 3 000€ pour ces achats.
- c) **Madame CHARLES Chantal** demande à ce que le choix des artistes pour le spectacle de Noël 2015 soit effectué rapidement. Une réunion de la commission « Fêtes-Cérémonies-Animations-Vie locale » sera prochainement programmée.
- d) **Monsieur VERY Emmanuel** informe qu'avec l'arrivée du Printemps, de nombreux brûlages et des nuisances sonores sont constatés. Il est décidé de faire une affichette et un visuel pour le site internet mentionnant les Arrêtés Préfectoraux.
- e) **Monsieur FOUQUEAU Etienne et Madame PONTADIT Catherine** informent que l'épreuve sportive de la Rond'Yonne traversera Villethierry le dimanche 31 Mai prochain. Les coureurs passeront par : le hameau de « Tros », le Chemin des Caves, la rue de Lixy, la RD n° 103 et les Chemins en direction de Vallery. Un ravitaillement sera mis en place par la Mairie.
- f) **Madame PONTADIT Catherine** informe qu'un deuxième devis a été demandé concernant la rénovation du monument aux Morts.

Séance levée à 22h45.

Rendu exécutoire
Après transmission des délibérations

En S/s Préfecture le 14/04/2015
Publication des délibérations le 15/04/2015
Publication du compte-rendu le 20/04/2015